Envoyé en préfecture le 10/12/2024
Reçu en préfecture le 10/12/2024
Publié le
ID : 025-212505606-20241209-2024_67-DE

DÉPARTEMENT
DU **DOUBS**

_____

ARRONDISSEMENT
de **BESANCON**

_____

CANTON de
BESANÇON - EST

OBJET

2024-67 Tarifs Columbarium

NOTA. – Le Maire certifie que la délibération a été publiée le 13 décembre 2024

que la convocation du Conseil avait été faite le 5 décembre 2024

que le nombre des membres en exercice est de 23

Exécution des articles L 2121-7 et suivants au Code Général des Collectivités Territoriales.
Le Maire,

Commune de **THISE**

N° Code Postal **25220**

Bureau distributeur **ROCHE LEZ BEAUPRÉ**

_____

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 décembre 2024

_____

L'an deux mille vingt quatre

Le neuf

le Conseil Municipal de la commune de THISE

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence

de Monsieur Pascal DERIOT pour la session ordinaire du mois de décembre

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. BOURGON, Mme CANONNE, M. DERIOT, Mme EDY, M. FALLOT, M. FREZE, Mme GAUTHIER, Mme GUILMAILLE, M. HEQUETTE, M. KIEFFER, M. LABBACI, Mme MARCHE, Mme PAILLET, M. PAUTOT, Mme RAFFIN, Mme RAHON, Mme RODRIGUEZ, M. VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s : M. DEVILLERS (pouvoir à Mme ARTHAUD), Mme PETEY (pouvoir à Mme GUILMAILLE)

Absent(e)s non représenté(e)s : Mme RUISSEAUX,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités

Locales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur FALLOT David ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'après la réalisation des travaux du columbarium au cimetière de la commune, il est nécessaire de fixer les tarifs des cases du columbarium et des durées de concession. En conséquence, sur la base des factures acquittées de travaux d'une part et des devis d'autre part, les tarifs suivants sont proposés :

Case 4 urnes	590 € TTC
Concession de 15 ans	50 €
Concession de 30 ans	90 €
Case 2 urnes	295 € TTC
Concession de 15 ans	25 €
Concession de 30 ans	45 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

Thise, le 9 décembre 2024,
Le Maire, Pascal DERIOT